

Communiqué aux parents

Coup de pouce...

Info sécurité

Depuis plus d'une semaine maintenant, nous avons installé des cônes pour baliser la piste cyclable aux abords de l'école. Nous devons également assurer une surveillance puisque plusieurs parents utilisent la piste cyclable comme débarcadère. Nous vous rappelons qu'il en va de la sécurité de vos enfants !

Votre collaboration est donc essentielle...

Pensée du mois



Pensée du mois

*Bien des gens acceptent de
faire de grandes choses ; peu
se contentent d'en faire de
petites quotidiennement.*

Mère Teresa

Horaires-école

8h10 à 11h35 et 13h05 à 15h30

Attention!!

**Surveillance aux entrées dans la
cour de**

8h00 à 8h10 et 12h55 à 13h05

Récréation 9h45 à 10h00

Dîner 11h40 à 13h05

Récréation 14h20 à 14h35

Site web de l'école

<http://saintemarie.csp.qc.ca/>

Coordonnées pour nous rejoindre

450-461-5907 stemarie@csp.qc.ca

Service de garde

450-461-5907 # 6

garde.stemarie@csp.qc.ca

Activités d'octobre

2-3-4 octobre : photos scolaires

9 octobre : congé de l'Action de Grâce

20 octobre : journée pédagogique (service de garde ouvert)

31 octobre : Halloween

Photos scolaires

Les 2, 3 et 4 octobre prochains, nous ferons la prise de photos scolaires des élèves. Les photos seront prises à l'extérieur comme l'an dernier à moins d'une mauvaise température.

Journée d'Halloween

Vous recevrez, dans les prochaines semaines, l'information sur les activités qui auront lieu lors de la journée de l'Halloween ainsi que tous les renseignements encadrant ces activités.

Conseil d'établissement et Comité de parents

À la suite de l'assemblée générale des parents du 20 septembre dernier, nous avons le plaisir de vous présenter les membres qui constituent notre conseil d'établissement pour l'année 2017-2018. Josianne Poutré, Marie-Soleil Trotter-Santerre et Frédéric Nadeau sont nouvellement élus à titre de membres du conseil et se joindront à Angélique Aumont, Jean-Philippe Valade et Véronique Fontaine déjà en poste. Également, Monsieur Nadeau a été élu à titre de représentant du Comité de parents pour notre école. Madame Poutré sera, quant à elle, substitut au Comité de parents. Enfin, Monsieur Valade a été réélu comme président du Conseil d'établissement.

Rappel : Nous vous rappelons que lors de chaque réunion du conseil d'établissement, il y a un point «parole au public» au début des rencontres. L'horaire des réunions de l'année ainsi que plusieurs informations sont disponibles sur le site de l'école : <http://saintemarie.csp.qc.ca>

Nouvelles du personnel

Nous aimerions vous informer que madame Andrée-Anne Charbonneau en 5^e année a quitté pour son congé de maternité. Madame Julie Carbonneau assurera son remplacement pour l'année scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue à l'école Sainte-Marie.

1^{re} communication

Vous recevrez la première communication de votre enfant au plus tard le 13 octobre. La communication sera sous format électronique, vous la recevrez donc par courriel.

Portes ouvertes à l'École secondaire de Chambly

Le jeudi 19 octobre prochain auront lieu les portes ouvertes à l'école secondaire de Chambly de 18h30 à 20h30. Également, l'activité de classement pour les volets pédagogiques aura lieu le samedi 25 novembre. Toute l'information vous a été acheminée par courriel cette semaine.

Communiqué aux parents

Activités de la rentrée et Crèmerie Sainte-Marie

Le vendredi 1^{er} septembre avaient lieu des activités à l'occasion de la rentrée. En effet, en avant-midi, les élèves ont pu profiter de structures gonflables sous la supervision de l'équipe-école et de parents bénévoles. En après-midi, les élèves ainsi que le personnel ont reçu un cornet de crème glacée qui a été grandement apprécié. L'activité a été permise en partie grâce à un don du **Maxi** de Chambly. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur généreuse donation. Merci également à tous nos bénévoles, votre aide est précieuse !



Déjeuner sur l'herbe

Le vendredi 8 septembre, nous avons eu notre 2^e édition du «Déjeuner sur l'herbe» (sur l'asphalte ☺). Étant donné la température fraîche et la rosée sur le gazon, nous avons dû faire l'activité dans la cour de récréation ce qui n'a pas empêché l'événement d'être un succès. Musique, plaisir et ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous. Merci à tous les parents qui se sont déplacés pour faire vivre cette belle activité aux élèves.

Lancement du code de vie

Le mercredi 20 septembre, nous avons fait le lancement du nouveau code de vie de l'école Sainte-Marie. Plusieurs dignitaires se sont déplacés pour l'occasion dont Monsieur Lavoie, maire de Chambly ainsi que Messieurs Huppé et Langlois, tous deux commissaires à la Commission scolaire des Patriotes. Notons également que nous avons la présence de plusieurs membres du conseil d'établissement ainsi qu'un très grand nombre de membres du personnel dont plusieurs ont travaillé depuis plus d'un an sur le comité pour la refonte complète du code de vie. La présentation du code de vie sera faite aux élèves lors de la semaine du 2 octobre.



En cas de pluie

S'il y a une journée de pluie, soyez informés que les portes de l'école dans la cour seront ouvertes par les surveillants dès 8h le matin et 12h55 le midi. Vous ne devez pas faire passer vos enfants par la porte principale.

Boîte à lunch et service de garde

En cas d'oubli, veuillez prendre note que vous devez passer au service de garde pour apporter la boîte à lunch de votre enfant et non pas au secrétariat. Un bac est installé en bas des marches de l'entrée du service de garde et est donc en tout temps accessible. Lorsque vous venez porter la boîte à lunch, il est essentiel que celle-ci **soit clairement identifiée avec le nom de votre enfant et son numéro de groupe**. Également, vous devez informer le service de garde de l'absence de votre enfant **par téléphone au 450-461-5907 au poste 6**. Enfin, merci de respecter les heures d'ouverture du service de garde : lundi au vendredi : 6h45 à 8h10 / 11h15 à 13h / 15h15 à 18h

Absences et retards

La ponctualité et l'assiduité sont primordiales pour la réussite de vos enfants. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que votre enfant doit être présent à l'école tous les jours et être à l'heure. En cas de retard, vous devez informer le secrétariat de préférence avant 8h10. Votre enfant doit se présenter au secrétariat pour récupérer un coupon avant d'aller en classe. Veuillez noter que seul un élève en retard peut passer par l'entrée principale de l'école. En tout temps, avant le son de cloche, les élèves doivent se rendre sur la cour de récréation.

